

PAIX

Accord relatif à la reconnaissance, l'indépendance, l'intégrité et l'inviolabilité territoriale, le statut et l'unité nationale du Cambodge
Paris, le 23 octobre 1991
Signé par le Canada le 23 octobre 1991
En vigueur pour le Canada le 23 octobre 1991
NTC 1991/27

PAIX

Accord pour un règlement politique global du conflit du Cambodge
Paris, le 23 octobre 1991
Signé par le Canada le 23 octobre 1991
En vigueur pour le Canada le 23 octobre 1991
NTC 1991/27

PÊCHE

Convention pour l'interdiction de la pêche au filet maillant dérivant de grands dimensions dans le Pacifique du Sud
Protocole I
Noumea, le 20 octobre 1989
Signée par le Canada le 20 septembre 1991

POLLUTION, ENVIRONNEMENT

Proposition d'une Convention de protection zéro-zéro longue distance de 1000 km contre les émissions d'hydrocarbures aromatiques polycycliques
Sofia, le 20 octobre 1989
Signé par le Canada le 20 octobre 1991
En vigueur pour le Canada le 20 octobre 1991
NTC 1991/27

QUESTIONS POSTALES

Règlement général de l'Union postale universelle (UPU)
Washington, le 14 décembre 1989
Signé par le Canada le 14 décembre 1989
Adhésion par le Canada le 14 décembre 1989
En vigueur pour le Canada le 14 décembre 1989

NOTE: En vigueur le 14 décembre 1989
paru du 14 janvier 1991

QUESTIONS POSTALES

Arrangement dérivant des protocoles de l'Union postale universelle (UPU)
Washington, le 14 décembre 1989
Signé par le Canada le 14 décembre 1989
Adhésion par le Canada le 14 décembre 1989
En vigueur pour le Canada le 14 décembre 1989

NOTE: En vigueur le 14 décembre 1989
paru du 14 janvier 1991

QUESTIONS POSTALES

Convention postale universelle (UPU)
Washington, le 14 décembre 1989
Signé par le Canada le 14 décembre 1989
Adhésion par le Canada le 14 décembre 1989
En vigueur pour le Canada le 14 décembre 1989

NOTE: En vigueur le 14 décembre 1989
paru du 14 janvier 1991

QUESTIONS POSTALES

Convention postale universelle (UPU)
Washington, le 14 décembre 1989
Signé par le Canada le 14 décembre 1989
Adhésion par le Canada le 14 décembre 1989
En vigueur pour le Canada le 14 décembre 1989

NOTE: En vigueur le 14 décembre 1989
paru du 14 janvier 1991

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

TELECOMMUNICATIONS

DOCS
CA1 EA10 B35 EXF
1991
Bilateral and multilateral treaty actions taken by Canada = Mesures prises par le Canada en matière de traités bilatéraux et

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01063694 5